

Compte rendu du Conseil exceptionnel de la SFR Santé du 11 juin à 12h30

Présents : Marie Chabbert, Linda Grimaud, Soazig Le Lay, Patricia Le Grand, Isabelle Richard, Pierre Abraham, Franck Boury, Paul Calès, Daniel Chappard, Yves Delneste, Joël Eyer, Emmanuel Garcion, Daniel Henrion, François Hindré, Laurent Loufrani, Guillaume Mabillean, Vincent Procaccio, Patrick Saulnier, Gilles Simard.

Ordre du jour abordé:

I- prochain contrat et au portage du dossier HCERES 2017-2021

Vincent Procaccio nous informe que ce Conseil exceptionnel a pour but de construire le dossier HCERES pour le prochain contrat de la SFR avec une nouvelle équipe. Il insiste sur le fait que le nombre de candidats à la poursuite de la direction de la SFR est restreint mais qu'il est essentiel que la SFR continue pour garder une visibilité au niveau local mais également régional et inter-régional (BGO). V Procaccio présente la candidature de Pierre Abraham.

Pierre Abraham confirme sa candidature. Il rappelle qu'il n'a pas d'équipe de recherche et n'a aucunement l'intention d'en avoir une, étant lui-même rattaché au laboratoire BNMI. A ce jour, P Abraham n'a pas eu l'occasion de porter des gros projets pour le site angevin mais il est prêt à assurer le relai en parlant d'une seule voix au nom de tous, le plus important étant de montrer une SFR scientifiquement dynamique.

Daniel Chappard s'interroge sur la représentation des plateformes du site. Cette représentation est importante et sera poursuivie au sein du bureau de la SFR. Compte tenu des nombreuses tâches il est apparu nécessaire d'élargir la direction de la SFR en nommant différents responsables avec un comité de direction élargi. Il est également rappelé que l'équipe dirigeante actuelle, ne peut, faute de temps, mener à bien sa fonction recherche, d'où la nécessité d'élargir la direction de la SFR avec des missions définies.

Isabelle Richard précise que les dispositions antérieures de la SFR ne changent pas, mais qu'il est important pour le site qu'elle gagne en lisibilité, le prochain objectif de la SFR étant d'obtenir la labellisation des plateformes (à savoir que le montage est complexe et qu'il faut souvent plusieurs années avant de répondre aux exigences, notamment celles de Biogenouest), il faut donc réfléchir à la prochaine configuration.

Paul Calès refait un bref historique du pôle santé et précise que l'équipe actuelle de la SFR a fait un travail remarquable, et que l'étape suivante est l'identification des acteurs (somme toute très importante), afin que le site angevin soit représenté comme il se doit dans toutes les instances (CCRDT, Biogenouest, ALM...).

L'élargissement de l'équipe de direction est un point majeur ; est également rappelé la nécessité de concentrer les fonctions support dans le bâtiment IRIS-1 afin de les centraliser (objectif :

uniformisation des procédures, mutualisation des moyens humains). Cette mission devrait être confiée au responsable administratif du site qui devrait prendre ses fonctions très prochainement, il lui sera également confié l'identification des emplois précaires

Yves Delneste lance un appel à la collectivité «investissez-vous collectivement !» la SFR est devenue un interlocuteur crédible, elle doit devenir un interlocuteur incontournable !

De l'investissement de tous dépend la réussite de la SFR, il est à noter que le bureau actuel doit être élargi, la SFR est l'affaire de tous, d'où la nécessité de subdiviser les tâches afin que chacun puisse mener à bien l'activité mère qu'est la sienne. Le quotidien doit être amélioré afin de soulager la charge de travail actuelle, ce seront les missions majeures des fonctions support.

La future équipe se doit de distribuer les tâches, en identifiant les différentes missions de la SFR et ne pas s'appuyer sur un système de centralisation, « si seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Les axes de la SFR demeurent inchangés pour le prochain contrat en lien avec les objectifs présentés lors du COS en 2014, tous les nouveaux projets et recrutements doivent être au cœur de l'un de des axes. Le projet HCERES en cours de finalisation par la direction de la SFR sera discuté à la rentrée mais reprend les points développés lors du COS.

A la demande de Pierre Abraham, candidat au prochain contrat, il est procédé à un vote à bulletin secret pour l'élection de ce dernier. Le résultat est le suivant :

- 10 voix pour
- 4 voix contre
- 3 absentes

P Abraham est confirmé comme porteur du projet SFR pour le prochain CA.
La séance s'achève à 13h45

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, un très bel été

Vincent Procaccio, Directeur SFR ICAT
Yves Delneste, Directeur Adjoint SFR ICAT